

# Revue "Informations Police"

• Directeur de la publication : Joël BALAUD Pour la Communication :

Francis MONTOYA - Gaëlle PASSERIEUX

• Conception-Impression :

GECOP - 21, Bd Winston Churchill

Résidence Le Bretagne - BP 50319

44803 SAINT-HERBLAIN Cedex - 02 40 71 06 06

Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 2019

N° ISSN : 1776-0690 52° Année - Trimestriel

Le tirage de notre revue "Informations Police"

a été de : 4 500 exemplaires

# SOMMAIRE

Le Mot du Président
Extrait du Procès-Verbal de l'A.G.E. du 17 octobre 2019
Fête de fin d'année de la Section Alsacienne de l'A.N.R.P.
et de l'Amicale de la PJ de Strasbourg
Extrait du Compte-rendu réunion
sur les retraites à l'Assemblée Nationale
Le numéro national unique : le 114
Idées de lecture
Attention aux arnaques

Attention aux arnaques
Des soldes plus courtes
Offre d'emploi
Bulletin d'adhésion

**BUREAU NATIONA** 

BALAUD Joël

Président National

DAHLEM Roland

Trésorier National

DECHASSAT Daniel
Chargé du Recrutement

FREMINET Gérard

MONTOYA Francis



« Donne au monde le meilleur de toi-même, et le meilleur viendra » Madeline Bridge



Prochainement,

votre

nouveau

site

3

8

9-10

12-13

11

14

15

15 16

4 à 7

www.anrp.fr

# Blog:

http://anrp75.canalblog.com

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Charge du Dossier St Laurent

Chargé de Communication

FIGUEREDO Jean (83)
HALLARD Michel (75)
HURTEAUX Alexandre (33)
LUTZ Albert (67)
MANTE Jean-Claude (88)
NAHON Roger (06)
PEDROTTI Maurice (75)
TIPHAIGNE Marie-Louise (21)

## COMMISSION CONTROLE FINANCIER

BACHER Etienne (67) NOIRIEL Christian (67)

### **COMITE D'HONNEUR-HONORAIRES**

HALLARD Michel - Commissaire Divisionnaire



# Le Mot du Président

On est LA!

Après quelques difficultés de communication dues à une interruption pendant quelques mois du fonctionnement de notre blog à la suite de problèmes techniques, l'ANRP reprend, et même améliore ses facultés de rapprochement tant avec ses membres qu'avec toute personne partageant nos valeurs.

Notre blog (http://anrp75.canalblog.com/), a été réactivé. Un site internet (http://www.anrp.fr) est sur le point de conforter nos moyens de faire connaître l'actualité de nos activités. Des comptes-rendus de ces activités sont et seront régulièrement publiés dans notre revue. Ainsi cette fois-ci notre participation au groupe de travail sur les retraites de même qu'à la fête de Noël des policiers de Strasbourg, et également notre réception à la DGPN rapportée dans notre dernière lettre d'information.

Tous unis demeure notre devise, solidarité mais aussi convivialité restent nos objectifs.



Le sentiment que l'union fait la force nous a poussé à participer avec d'autres fédérations, confédérations et associations de retraités, publiques, privées et indépendantes ou libérales, à une réflexion sur la réforme des retraites, de laquelle jusqu'à présent les retraités et pensionnés avaient été exclus. Vous en trouverez un compte-rendu ci-après, et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des suites.

Pour l'heure, des représentants du groupe de travail ont été reçus par le Haut-Commissaire aux retraites Jean Paul Delevoye le 28 novembre 2019.

Quant à la convivialité vous serez prochainement informés sur plusieurs projets actuellement à l'étude à l'effet, entre autres, de proposer des voyages organisés, de multiplier et diversifier les rencontres conviviales ou encore de mettre un appartement à Paris à la disposition de nos adhérents désireux d'effectuer un court séjour dans la capitale.

Le discours officiel nous affirme, comme le Premier Ministre le 27 novembre, de plus en plus clairement au fur et à mesure que l'action des retraités devient visible, que les pensions en cours ne seront pas concernées par la réforme. Mais restons méfiants... et surtout vigilants.

Restons donc unis, bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous.

Joël BALAUD Président National

# Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Strasbourg le 17 octobre 2019

**Etaient présents :** 

LES ADMINISTRATEURS: 7 administrateurs

6 administrateurs / pouvoir

LES MEMBRES DE LA CCF: 2 membres

LES MEMBRES COOPTÉS (sans droit de vote) : Messieurs LEHMANN Daniel

et STRAVOPODIS Marc

Le Quorum étant atteint, le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants pour leur présence

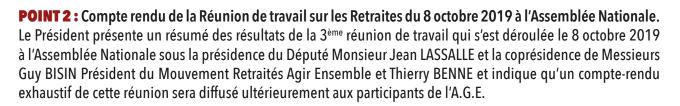
Gaëlle PASSERIEUX est désignée comme secrétaire de séance.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour qui comporte 7 points. Il est approuvé à l'unanimité



Le Président souhaite la bienvenue et remercie les participants à l'A.G.E., il salue aussi l'arrivée du nouveau contrôleur de la Commission de Contrôle

Financier Monsieur Christian NOIRIEL et le remercie d'avoir accepté ce poste. Il donne des nouvelles des absents indisponibles pour raison de santé et donne ensuite la parole à Madame Gaëlle PASSERIEUX qui donne des nouvelles de la santé de l'Assistante informatique de l'Association actuellement en convalescence.





# Le compte-rendu a depuis été publié et figure en page 10 de la présente revue.

Ces réunions ont permis déjà d'entamer des actions : un rendez-vous a eu lieu le 28 octobre entre Monsieur Jean-Paul DELEVOYE et les représentants des Associations de Retraités, qui seront également auditionnés par les Commissions des lois et des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la teneur de cette réunion dans notre prochaine revue.

Le Président conclut en indiquant que des ateliers de travail sur la réforme des retraites seront organisés parrainés par Monsieur Jean LASSALLE et pilotés par Messieurs Guy BISIN et Thierry BENNE et feront l'objet d'une publication.





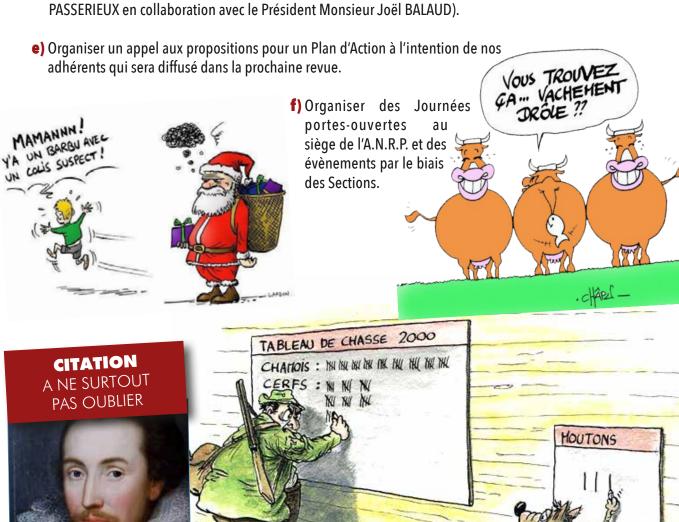
# **POINT 3:** Proposition de Michel HALLARD concernant l'A.N.R.P.

Le Président donne lecture d'un document que Michel HALLARD avait transmis à Camille MARILLER détaillant des idées et réflexions dans le but de faire avancer l'A.N.R.P. et mettre en place un Plan d'Action viable et efficace.



Parmi ces propositions, certaines ont été acceptées à l'unanimité et seront mises en place rapidement :

- a) Réviser les statuts de l'A.N.R.P.: les statuts paraissent trop complexes pour certains et pas assez détaillés et inadaptés pour d'autres. Après discussion il est décidé à l'unanimité de réviser les statuts et faire reconnaître l'Association d'intérêt général ou d'utilité publique.
- b) Prévoir une Vice-présidence et/ou un Secrétariat Général : cette proposition sera intégrée dans les Statuts en précisant les fonctions de chaque poste.
- c) Prendre contact avec d'autres Associations de Retraités de la Police pour s'unir et organiser des évènements : le Président rappelle qu'un contact a déjà été pris avec l'Amicale des Anciens de la PJ pour s'associer à l'organisation de leur repas de Noël, cela sera l'occasion pour l'A.N.R.P. de se faire connaître en distribuant des revues
- d) Promouvoir l'Association : les réseaux sociaux sont des outils incontournables, décision prise de créer une page Facebook et Linkedin pour l'A.N.R.P. afin de faire connaître l'Association (création confiée à Madame Gaëlle PASSERIEUX en collaboration avec le Président Monsieur Joël BALAUD).



« L'esprit oublie toutes les souffrances quand le chagrin a des compagnons et que l'amitié le console » William Shakespeare

# Remise d'une plaque commemorative a la famille MARILLER avec discours de Roland DAHLEM



Le Président lève la séance à 11h00 pour faire place à la Cérémonie Hommage organisée en mémoire de Camille MARILLER.

Le Président et le Trésorier ont rendu un hommage à Camille MARILLER, rejoints par la pensée par Michel HALLARD, et une plaque a été remise à sa famille de la part des Amis de l'A.N.R.P. accompagnée d'un Livre d'or regroupant des témoignages d'adhérents.

Le Président a demandé aux participants d'applaudir le travail et l'implication que Camille MARILLER a réalisés au sein de l'A.N.R.P.

Tous les participants à cette cérémonie ont été invités à partager le verre de l'amitié puis au repas qui s'est pris dans une ambiance conviviale.

Reprise de l'Assemblée Générale à 14h10 en présence de la famille de Monsieur MARILLER. Le Président remercie la famille de Monsieur MARILLER de s'être déplacée à cet hommage et leur a demandé d'assister à la reprise de l'A.G.E. pour leur annoncer qu'à la demande générale Camille MARILLER a été élu Président d'Honneur de l'A.N.R.P. à l'unanimité.



Grand mère

## **POINT 4 :** Point sur le Dossier de Saint-Laurent par Gérard FREMINET

Gérard FREMINET présente le rapport de la Commission de St Laurent composée de Joël BALAUD, Marc STRAVOPODIS et lui-même mise en place au mois d'avril 2019 sur la demande de Monsieur MARILLER.

présente les éléments IS TERMINE CA MISE À JOUR STIZUON SCI Je Jois á vous STILLS 30 YUUT DE VENTE EN LIGHE.

d'appréciation rassemblés par la Commission pour statuer sur l'avenir du Centre.

Parmi toutes les options examinées, la seule qui serait profitable est celle qui consisterait à vendre le Centre de St-Laurent.

Le Président souhaiterait que soit mis au vote la décision d'autoriser l'A.N.R.P. à vendre le Centre de Vacances de St-Laurent-de-Neste : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Dans l'hypothèse où aucun acheteur soit trouvé, autoriser l'Association à céder le Centre à une œuvre du Ministère de l'Intérieur (Fondation Jean Moulin, Orphelinat de la Police...): après discussion cette

proposition est rejetée, décision prise d'essayer de trouver d'autres acheteurs, en appelant d'autres agences pour prospecter et en faisant paraître une annonce dans le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment, si dans une année aucun acheteur n'est trouvé cette proposition sera remis au vote.

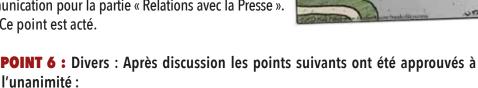
# **POINT 5 :** Dossier Communication : Appel à candidature Chargé de Communication

Le Président dresse un bref rappel de la situation (décès de Monsieur BAZART, plus d'accès au blog) et demande s'il y a des volontaires pour le poste de Chargé de Communication.

Monsieur Francis MONTOYA se porte candidat au poste et est élu Chargé de Communication à l'unanimité.

Le Président indique que Monsieur Michel HALLARD veut bien apporter son concours au Chargé de Communication pour la partie « Relations avec la Presse ».

Ce point est acté.



- a) Dossier informatique et Site internet : Changement des postes informatiques du bureau, achat d'un serveur et création du site internet de l'A.N.R.P.
- b) Dossier Tombola : Transfert du gain (séjour d'une semaine gagné lors de la Tombola) d'un membre Bienfaiteur de l'Association à sa fille sous condition que celle-ci soit adhérente de l'A.N.R.P.

# **POINT 7 :** Propos de clôture de séance par le Président National

Le Président National est satisfait de cette Assemblée Générale Extraordinaire et de

la participation réactive et critique de chacun qui a permis d'avancer de nombreux dossiers.

Il remercie tous les participants et leur indique que la prochaine Assemblée Générale se tiendra certainement au printemps 2020.





« S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée ».

Anne Bradstreet

# Fête de fin d'année de la Section Alsacienne de l'A.N.R.P. et de l'Amicale de la PJ de Strasbourg



Le traditionnel repas de Noël des anciens de la PJ de Strasbourg s'est déroulé le 30 novembre 2019 en partenariat avec notre Association, en présence de nombreux retraités de la PJ, des actifs ainsi que leurs amis : 98 participants au total.

Le Président de l'Amicale **Marc PARRAS**, le Président de l'A.N.R.P. **Joël BALAUD** et la Directrice de la DIPJ Madame **Béatrice BRUN** ont chacun fait un discours pour remercier les participants et témoigner le leur attachement à ces moments de fraternité.

Monsieur **Gérard FREMINET** et Monsieur **Christian NOIRIEL** ont ensuite pris la parole pour validation des comptes.









# 

# Extrait du compte-rendu de la réunion à l'Assemblée Nationale des Présidents d'Associations, de Fédérations et de Confédérations Nationales de Retraités

Le mardi 8 octobre 2019

# **PROPOS INTRODUCTIFS**

La 3<sup>ème</sup> réunion de travail s'est déroulée le 8 octobre 2019 à l'Assemblée Nationale sous la présidence du Député Monsieur Jean LASSALLE

Au total le Mouvement rassemble donc aujourd'hui près d'une trentaine de Confédérations, de Fédérations et d'Associations Nationales, qui représentent ensemble au moins 2 millions de retraités. Il est prévu par ailleurs une intervention auprès des Commissions des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat en vue d'obtenir une audition pour une délégation des retraités de notre groupe de travail.



L'objet du mouvement avec les démarches revendicatives des associations membres laisse à toutes les associations celles qui participent déjà au mouvement comme celles qui voudraient le rejoindre - l'entière liberté de leurs actions. L'idée, ce n'est évidemment pas d'imposer un plan, un schéma unique notamment sur des domaines catégoriels que le Mouvement s'interdit d'investir, mais de réunir dans un même élan tous ceux, d'où qu'ils viennent, qui tiennent à une véritable représentation des retraités

Le seul objectif, la seule force, c'est l'union sur la base d'un lien très solide, commun à tous les retraités et jusqu'ici jamais mis en avant. Sur les quelque 17 millions de retraités, toutes les associations qui font confiance au mouvement réunissent plus de 2 millions, soit un taux de quelque 12%, déjà supérieur au taux moyen de représentation des syndicats tant salariés que patronaux des autres partenaires sociaux.

# **ÉVOLUTION ET AVENIR DU MOUVEMENT : QUEL STATUT, QUEL NOM ?**

Il serait désormais souhaitable de valider un nom pour le mouvement ou créer une association dont le nom sera protégé par lui-même, dès la création de l'entité. Les participants feront connaître leur volonté lors de la prochaine réunion.

# **ACTIONS ENVISAGEES**

Plusieurs actions vont être proposées afin de défendre le droit et les besoins des retraités :

- 1) Faire partie du comité de pilotage des retraites avec une représentation équitable (1/3 salariés, 1/3 patronal, 1/3 retraités);
- 2) Demander la création d'un Ministère des Retraités chargé de la mise en place, du pilotage et du suivi de la réforme des retraites :
- 3) Garantir le pouvoir d'achat des retraités en l'inscrivant dans la Constitution ;
- 4) Créer un collectif des retraités (l'A.N.R.P. en fera partie et payera l'adhésion de ses membres)

Par ailleurs nous tenterons d'élargir progressivement le débat en sollicitant des personnalités politiques qui, conscientes de la valeur de notre cause, accepteront de nous prêter leur concours.

# QUELLE FORME DONNER À LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DES RETRAITÉS ?



Soit on reste dans le cadre d'un mouvement informel, vivant mais sans reconnaissance, ni personnalité juridique, ce qui risque de ne pas faciliter la suite de notre action, avec en contrepartie une certaine souplesse et une grande simplicité de fonctionnement.

Soit, nous créons une association,

c'est certes une étape, mais cela ne suffira sans doute pas pour accéder à une représentation générale des retraités et faire face à des institutions syndicales, qui se prévaudront de leur caractère officiel de partenaire social. Nous devons donc devenir également un véritable partenaire social, à part entière et à parité avec les autres interlocuteurs uniquement composés d'actifs.



La solution envisagée pour l'instant, mais il peut y en avoir d'autres, passe par la création de nouvelles associations agréées au niveau national, ou à défaut au niveau régional. À condition de respecter dans leurs statuts et dans leur fonctionnement un certain nombre de conditions arrêtées par la puissance publique, qui déterminera leur champ d'intervention, ces associations se verraient reconnaître un pouvoir de représentation et de négociation en faveur des retraités en tout point égal à celui des autres partenaires sociaux pour les actifs et réparti en fonction d'une processus de désignation au prorata de leurs adhérents ou par le biais d'élections telles que celles régulièrement organisées dans le monde patronal ou salarial.

# QUEL POIDS RELATIF ACCORDER À LA REPRÉSENTATION DES RETRAITÉS ?

Pour ce qui est de la quotité de la représentation souhaitée afin de sceller la collaboration avec les actifs dans des termes équitables, la formule à retenir est relativement simple : il y a (un peu moins de) 30 millions d'actifs,

> nous sommes (un peu plus de) 17 millions de retraités, cela fait au total une population de 47 millions de personnes impliquées dans le système de retraite. La part des retraités s'établit logiquement à 17/47 = 36%.





« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde. »

CITATION A NE SURTOUT

Jean d'Ormesson

# Le numéro unique

URGENCE 114

Le 114 est le numéro national d'appel d'urgence unique et gratuit qui permet aux personnes sourdes et malentendantes d'alerter les services de secours (SAMU, Sapeurs-Pompiers, Gendarmerie et Police) 24h/24 et 7j/7.

Le 114 permet à toute personne sourde, devenue sourde et malentendante, qu'elle soit victime ou témoin d'une situation d'urgence, de bénéficier, comme tout autre citoyen, d'une offre de service public essentielle.







# Le 114, comment ça marche?

Le 114 fonctionne sur un principe original, innovant et unique : les appels, selon leur type, sont traités soit par des agents entendants, soit par des agents sourds, afin d'offrir une qualité de communication optimale.

«A la différence des personnes malentendantes ou devenues sourdes, les personnes sourdes de naissance utilisent des formes de français littéraire jusqu'à des variantes culturelles de l'écrit, dont la syntaxe est proche de la langue des signes. Le maniement de la langue écrite nécessite donc une formation spécifique des agents, tant pour la compréhension que pour la formation ».

Avec le dispositif de Conversation totale, le 114 relève un véritable défi : la création d'une plateforme multimédia novatrice répondant aux contraintes de l'urgence et aux exigences du service public. Il est désormais possible de contacter Urgence 114 par :

Visio;

Tchat :

• Sms :

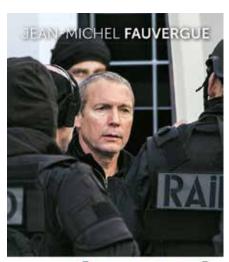
Fax.

# Une nouvelle application désormais disponible!

Ce nouveau dispositif a permis de lancer une application smartphone dédiée : 114 (disponible sur iOS et Android) ainsi qu'un accès depuis un ordinateur : www.urgence114.fr .

Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de géolocaliser l'appelant. Cela représente une réelle plusvalue pour les services de secours dans la gestion de l'événement.

# Idées de lecture



# LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS



« J'ai consacré ma vie à la sécurité des Français. Pendant quarante ans, j'ai servi en tant que policier. J'ai commandé des unités prestigieuses, composées d'hommes et de femmes admirables, en sécurité publique, en police judiciaire, aux stups, à la police aux frontières, en coopération internationale, en unité d'intervention. J'ai achevé mon parcours dans l'horreur des attentats de 2015 et 2016 à la tête du RAID, mais j'ai sauvé des vies et c'est ma fierté. Au fil des ans, j'ai vu la situation des forces de sécurité se dégrader, leur efficacité baisser, leur présence sur la voie publique diminuer. Aujourd'hui, beaucoup de Français ont peur. Il est temps de réagir. Il faut restructurer nos forces de police et gendarmerie, redéfinir nos politiques de sécurité, renforcer l'implantation de la police de sécurité du quotidien, grand défi de la prochaine décennie. Les Français méritent que l'on monte au front pour eux et pour leur sécurité»



Ce livre n'est pas un énième livre sur la police. Page après page, la stupéfaction nous saisit. Ce que nous pensions devenu ordinaire, « la haine du flic », se révèle bien plus grave. L'expression d'un malaise alarmant de notre société. Au-delà de cette rue qui gronde, qui attaque, des cités aux gilets jaunes en passant par le terrorisme, David Le Bars n'occulte aucune responsabilité. Que ce soit celle de la classe politique, qui a contribué à faire de nos forces de l'ordre des boucs émissaires. Pire, à les mettre en danger. Que ce soit celle de certaines organisations syndicales, qui ne sont pas étrangères à cette haine. Le temps est venu de dire la vérité. Nous avons le droit de savoir.



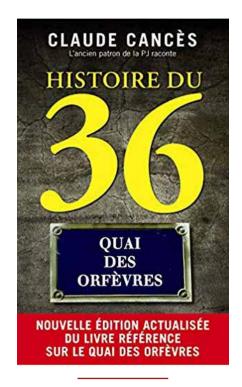


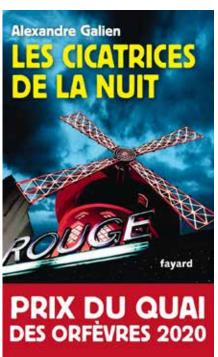
Voici deux témoignages poignants sur la vie d'épouse de policier d'élite. Une vie pas toujours facile entre solitude, vie de famille et retrouvaille. A lire sans hésiter.



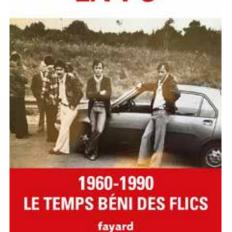
# 

# Idées de lecture





Frédéric Ploquin C'ÉTAIT LA PJ



Un siècle d'histoire et d'histoires...

C'est à un voyage palpitant dans les archives du mythique Quai des Orfèvres que nous invite Claude Cancès, l'une des figures les plus emblématiques et originales du « 36».

En se faisant muter à la brigade criminelle après vingt ans de «Mondaine», le commandant Philippe Valmy espérait s'éloigner des bars et des boîtes où il restait jusqu'à l'aube, et ainsi sauver son mariage. Mais quand il découvre que la victime de sa première affaire de meurtre est une de ses anciennes indics, il comprend tout de suite qu'il va devoir replonger dans les eaux troubles du Paris nocturne. Pour le pire. Les cicatrices de la nuit sont de celles qui ne s'effacent pas...

Ce livre explore un monde disparu, celui des dinosaures du milieu que pourchassaient des flics d'un autre temps, entre 1960 et 1990, où la droque n'était pas consommée de façon industrielle, où les voyous enlevaient les pdg, où les flics rêvaient d'arrêter les braqueurs en flagrant délit. Bienvenue au 127, rue du Faubourg-Saint-Honoré!







## **CALENDRIERS:**

### La Préfecture de Police vous informe

En cette période des étrennes, de faux vendeurs de calendriers peuvent se présenter à votre domicile ! Soyez vigilants et adoptez les bons réflexes.

Les bons réflexes

- Je demande au vendeur sa carte professionnelle
- Je ne laisse pas entrer un inconnu
- Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier
- Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17
- J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



# **CARTE BANCAIRE:**

ATTENTION AUX FAUX EMPLOYES DE COMMERCE QUI VOUS ABORDENT EN DEHORS DES MAGASINS OU CHEZ VOUS. Des individus ont développé deux modes opératoires pour vous escroquer :

### A LA SORTIE D'UN MAGASIN:

Une personne vous aborde et se fait passer pour un employé du commerce que vous venez de quitter, munie d'un terminal de carte bancaire, elle vous explique qu'il y a eu une erreur et vous demande d'insérer votre carte et de taper votre code. Elle s'enfuit ensuite en volant votre carte bancaire.

### **CHEZ VOUS:**

Une personne se présente peu de temps après vos achats sous prétexte de vous rembourser d'une erreur de facturation, munie d'un terminal de carte bancaire ou d'un téléphone, elle vous demande d'introduire votre carte et de retaper votre code, elle s'enfuit ensuite en volant votre carte bancaire.

**CE SONT DES ARNAQUES!** 

VOUS ETES TEMOIN OU VICTIME, AYEZ LE BON REFLEXE, COMPOSEZ SANS ATTENDRE



# 

# Des soldes plus courtes

Si les commerçants peuvent organiser quand ils le souhaitent des opérations commerciales pour déstocker en annonçant des réductions de prix, il n'en va pas de même pour les soldes. En effet, ceux-ci constituent des ventes réglementées qui ne peuvent avoir lieu qu'au cours de deux périodes fixées par arrêté.

Jusqu'à présent, celles-ci étaient de six semaines chacune. Constatant depuis plusieurs années un essoufflement de l'activité dès la troisième semaine de soldes, les pouvoirs publics ont décidé de ramener chaque période de six à quatre semaines.

L'arrêté du 27 mai 2019 fixe celles-ci de la manière suivante :

- . Les soldes d'hiver débutent le second mercredi de janvier à 8 heures (date avancée au premier mercredi lorsque le second tombe après le 12 du mois).
- . Les soldes d'été commencent le dernier mercredi de juin à 8 heures (date avancée à l'avant-dernier mercredi lorsque le dernier tombe après le 28 du mois).

Toutefois, des dates différentes sont fixées dans certains départements frontaliers et les départements d'outre-mer.

Les soldes d'hiver 2020 débuteront donc, en métropole, le mercredi 8 janvier au matin pour se terminer le mardi 4 février au soir (2 au 29 janvier en Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges).

# Voyages et séjours organisés

Un voyage en 2020 en Ouzbékistan, en Corée du Nord, au Cap Nord, à Dubaï ou encore une croisière vous intéressent?

Pour toutes informations, merci de contacter l'A.N.R.P. qui fera suivre : anrp2@orange.fr



# Offre d'emploi

Deux collègues retraités de la Police Nationale chargés de la mise en place de surveillants pour une grande école spécialisée recherchent :

Postes : Surveillants lors de partiels et

examens divers

Lieu: Paris intra-muros.

Période : Décembre Janvier Février Juin et

Juille

Salaire: La rétribution se fait au taux horaire avec un contrat de travail (CDD+ prime de précarité (10%) + congés payés (10%).

Pour tout renseignement, merci de contacter l'A.N.R.P. qui fera suivre : anrp2@orange.fr

# Recherche

Un adhérent de l'A.N.R.P. titulaire d'une licence de tir et membre d'un club recherche un MR73 d'occasion.

Pour toutes informations, merci de contacter l'A.N.R.P. qui fera suivre : anrp2@orange.fr

# CONTRIBUTIONS

Toute suggestion ou proposition pour nous améliorer ou compléter nos projets sera la bienvenue.
Chers Adhérents: une rubrique « Boites à idées » sera ouverte dès la prochaine revue, alors à vos stylos.



# INFORMATIONS POLICE

# **VOUS PARTAGEZ NOS VALEURS**

Bien être et solidarité\*

# **ALORS** REJOIGNEZ-NOUS

Futurs et Jeunes Retraités, Retraités ou Membres Bienfaiteurs

# L'A.N.R.P. est ouverte à tous



Regrouper les retraités de la Police et les veuves et veufs des retraités. en vue de défendre leurs intérêts moraux et matériels

# **BULLETIN D'ADHESION**

Nom:	
Prénom :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Adresse:	
E-Mail:	
Téléphone :	
•	

### Pour les retraités de la Police, veuves et veufs

Date de mise à la retraite :
Dernière affectation :
Date de décès du conjoint :
our les symnathisants/hienfaiteurs

(facultatif) Profession/corporation:

Nom de la personne qui vous a parrainé :

\* La devise de l'Association Nationale des Retraités de la Police

Bulletin à adresser :

A.N.R.P. - 26 rue Sainte Félicité - 75015 PARIS- avec le montant de la cotisation annuelle de : 45 euros par chèque bancaire établi à l'ordre de l'A.N.R.P.

par virement IBAN: FR76 1027 8060 1500 0206 6270 188 - BIC: CMCIFR2A

(merci de préciser votre nom dans l'objet du virement)